

A. D. S. E.

Association de Défense de la Santé et de l'Environnement

91410 Saint-Escobille

Association déclarée le 15.10.2002 n° 911000472 sous la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 JPNS

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mai 2018

Sur convocation de sa Présidente, Marie-Josèphe MAZURE, le Mercredi 31 Mai 2018 à 20h30 à la salle polyvalente de Mérobert, s'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ADSE.

Accueil des participants :

Marie-Josèphe MAZURE : Comme chaque année je suis heureuse de vous accueillir pour notre assemblée générale, une grande partie de nos 498 adhérents ne peut être là, beaucoup d'entre eux ont donné des pouvoirs. Et comme cette réunion est ouverte à tous, je tiens à saluer aussi toutes les personnes qui se sont jointes à nous.

Mes remerciements à M. Alain MARTIN et à la municipalité de Mérobert qui nous permet d'utiliser cette salle, ainsi qu'à M. Fabrice MULLER qui nous a prêté le matériel de sonorisation.

Remerciements aux personnes présentes :

M. Claude FAUCONNIER, maire de Plessis-Saint-Benoît.

M. René DAUVILLIERS, maire d'Oysonville.

Mme Régine LIBAUDE, maire d'Allainville aux Bois et présidente de l'ACCET est empêchée, elle a donné un pouvoir.

Je salue tout particulièrement M. Gilbert DALLERAC, maire adjoint d'Etampes qui représente M. Franck MARLIN.

Différents élus se sont excusés dont :

M. Philippe VIGIER député d'Eure-et-Loir.

M. Eric ANDRIEU député européen porte-parole à l'agriculture et au développement rural.

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 31 mai 2017

Vous avez pu le lire sur notre site internet. Vote à l'unanimité.

2. Rapport moral, rapport d'activités 2017

A. Point sur le projet de "méga-décharge" à Saint-Escobille

Comme nous vous l'avons annoncé il y a un an et demi, le projet de centre de stockage de déchets ultimes, tel que prévu initialement en 2002, ne pourra être implanté à Saint-Escobille et cela suite à une décision de justice (Arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Versailles du 17 juin 2016) devenue définitive, car n'ayant pas fait l'objet d'un pourvoi

en cassation et confirmée par le jugement du Tribunal Administratif en date du 26 mai 2017.

Ne crions pas pour autant victoire : les projets de centre de stockage de déchets ultimes de Saint-Escobille et de Groslieu (Allainville aux Bois) sont toujours inscrits sur le Plan Régional d'Élimination des Déchets de l'Île de France ! Ce qui peut permettre le départ de tout autre projet avec les chantiers du Grand Paris.

"Gardons à l'esprit qu'à tout moment, un autre projet pourrait être déposé."

Nous venons d'être informés d'un projet de « décharge » pour les déchets du Grand Paris sur la commune de VILLEBON-SUR-YVETTE. Monsieur le maire de CHAMPLAN, Christian LECLERC est présent et nous explique ce projet.

Christian LECLERC : en fait depuis le mois de décembre de l'année dernière il y a un projet d'installation classée pour la protection de l'environnement ICPE. Les communes qui sont dans un rayon de 5 kilomètres autour du site sont conviées à répondre à l'enquête publique. C'est comme ça qu'on a été averti du projet. Ma commune CHAMPLAN est séparée de VILLEBON-SUR-YVETTE par la rivière l'Yvette et on est dans le fond de vallée. On a été averti du dépôt de dossier de ce projet destiné à accueillir les déchets du Grand Paris, les déchets inertes de forage de la ligne 15. Ça correspond à 2.7 millions de tonnes de déchets soit 150 camions par jour pendant cinq ans. Autant vous dire qu'on a regardé le dossier très attentivement. C'est difficile de freiner ce genre de choses parce qu'il y a des enjeux économiques qui sont énormes avec le Grand Paris. Tout de suite le conseil municipal s'est mobilisé. On a pris une délibération qui fait neuf pages, très circonstanciée, qui met en avant une première atteinte, l'atteinte au paysage. On va avoir un mur qui va défigurer le paysage de 18 m de haut sur 800 m de large et 500 m de profondeur. C'est une ancienne prairie humide. Dans les années 2004, pendant 7 ans je me suis battu contre un projet de création d'une station d'épuration sur le même site. C'était une station énorme pour 350.000 habitants, alors que CHAMPLAN ne compte que 2800 habitants. Il a fallu que je monte trois fois au ministère de l'écologie pour leur démontrer par a+b que l'installation de cette station d'épuration n'était pas justifiée. Sept ans plus tard, rebelote, un projet sur cette zone humide qui fait 25 hectares, la seule zone d'extension de crue et c'est le seul point qui n'est pas urbanisé. Après l'enquête publique qui les autorise à déposer les déchets trois semaines plus tard ils ont déposé un complément d'enquête publique pour demander une autorisation de détruire dix-sept espèces protégées. En 2018 ça fait un peu mal au ventre d'entendre cela, alors qu'on fait « cocorico » avec la COP21. J'étais encore en réunion cet après-midi au sénat, la semaine dernière en préfecture d'EVRY, mais les enjeux du Grand Paris sont énormes. L'arrêté d'exploitation est sur le bureau du nouveau préfet. Nous sommes en sursis. Nous avons mis une pétition en ligne sur « Change.org », contacté un cabinet d'avocats. Voilà merci.

Marie-Josèphe MAZURE : je vous demande en tant qu'association une autorisation de principe pour envoyer au nom de notre association, une motion de soutien ou une délibération visée de la sous-préfecture à la commune de Champlan. Il sera au préalable présenté à notre Conseil d'Administration lors de la prochaine réunion le mois prochain. Approbation à l'unanimité.

Retrait du projet sur le document régional

Marie-Josèphe MAZURE : Régine LIBAUDE, Assunta FOUCAULT, Claude JAILLET et moi-même avons rencontré Anne CABRIT, conseillère régionale ; nous lui avons

expliqué l'importance du retrait des deux projets de Saint-Escobille et de Groslieu du nouveau document « **Plan régional de prévention et de gestion des déchets** ».

Assunta FOUCAULT : après notre rencontre à la mairie d'Allainville aux Bois, Anne CABRIT, conseillère régionale, déléguée spéciale chargée de l'agriculture et de la ruralité est intervenue auprès du Conseil régional.

Elle assure que les projets de CSDU à Saint-Escobille et Groslieu (Allainville aux Bois) seront retirés du nouveau « **plan régional de prévention et de gestion des déchets** » en cours d'élaboration.

L'intervention directe de nos associations (ADSE et ACCET) dans l'élaboration de ce plan n'est malheureusement pas possible.

Anne CABRIT veillera au retrait des deux projets.

Marie-Josèphe MAZURE : M. Franck MARLIN m'a transmis le courrier qu'il a écrit à Valérie PECRESSE qui demande que les communes de Saint-Escobille et de Groslieu (Allainville aux Bois) soient retirées du nouveau plan des déchets « **plan régional de prévention et de gestion des déchets** ».

Claude JAILLET précise :

J'ai rencontré Thibault TURCHET avocat du collectif « Zéro Waste » qui prendra contact avec Mme CABRIT et est déjà intervenu auprès de la Région (échanges avec M. Nicolas POUTEAU, chargé de mission prévention et gestion des déchets entre autres) en notre nom dans l'élaboration de ce document, d'ailleurs loin d'être finalisé.

B. Anniversaire Zéro Waste les 11 et 12 mars 2017 : (Marie-Josèphe MAZURE, Béatrice BALSEIRO, Franck BALSEIRO, Sophie BUCHY, Claude JAILLET)

Nous avons assisté à l'Assemblée générale et ensuite participé à l'anniversaire.

L'action de l'ADSE a été reconnue comme remarquable par sa durée et le soutien unanime des élus et de la population. Parmi les nombreuses associations présentes venues de toute la France, l'ADSE a en effet été nommée par Zéro Waste France, avec trois autres associations, pour sa lutte exemplaire et son aboutissement.

Dans plusieurs ateliers nous avons fait part de notre expérience acquise depuis 14 ans, pour permettre à d'autres associations à travers toute la France de se défendre contre des projets similaires.

Nous avons pu rencontrer Me Alexandre FARO, avocat, qui a brillamment défendu notre cause devant la justice.

Nous avons acheté une série de livres sur le scénario « Zéro Waste » qui pourront être vendus à nos adhérents.

Nous avons pu échanger avec des personnes vivant près de l'incinérateur d'Albertville et celles qui combattent contre l'installation du nouvel incinérateur d'Ivry.

C. Présentation auprès des élèves du lycée SARCEY à Dourdan le 18 mai : (Marie-Josèphe MAZURE, Claude JAILLET)

Par l'intermédiaire de Patrice FOUCAULT, Mme VILAIN professeur d'Anglais et deux autres enseignants nous ont invités à intervenir devant des élèves de seconde. Nous avons pu expliquer notre lutte de 14 années.

A notre initiative, Julien et Carole de la « La Greener Family » ont démontré comment avec leurs deux enfants, ils ont réussi à réduire leurs déchets de manière exemplaire.

Les élèves et les professeurs ont manifesté un réel intérêt pour les deux interventions et posé de multiples questions de fond et d'autres plus concrètes.

D.Participation au projet de recyclerie à Pussay

(Claude JAILLET, Pascal GREMETZ)

Ce projet ne pourra pas voir le jour : la mise en place d'une telle installation aurait nécessité la construction de bâtiments aux normes, de plus il serait nécessaire de dépolluer le terrain. Le coût total de ces travaux pourrait s'élever à plus de 600 000€ HT, ce qui est absolument inenvisageable, compte tenu de la difficulté d'obtenir aujourd'hui des financements publics.

De plus la diminution des emplois aidés par le nouveau Gouvernement n'arrange rien et menace même les ressourceries et recycleries existantes.

L'installation d'une structure analogue à Etampes dans le cadre du SIREDOM, à côté de la déchetterie, a d'ailleurs été refusée en invoquant une population insuffisante dans le bassin de vie d'Etampes

E.Présence dans les manifestations festives

Forum "pour demain" le 13 mai à SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

(Marie-Josèphe MAZURE, Claude JAILLET, Sophie BUCHY, Franck BALSEIRO, Béatrice BALSEIRO)

Nous y avons tenu un stand d'information et en avons profité pour vendre des livres et des plantes. Comme à chaque manifestation nous créons des liens qui nous aident dans la recherche de solutions alternatives pour éviter des projets comme celui de Saint-Escobille et qui s'avéreront très utiles si un autre projet voyait le jour dans notre secteur. Une opposition massive et une mobilisation aux enquêtes publiques seraient de nouveau primordiales. L'après-midi nous avons été sollicités pour témoigner et animer le débat après la projection du film « Super Trash ».

Le dimanche 11 juin à la fête de la ferme "sapousse" à Pussay

Les amapiens sont venus sur notre stand et nous ont prodigué de nombreux encouragements.

Le 4 septembre, à la Fête des associations à Pussay : (Claude JAILLET, Jean-Pierre LIENASSON, Monique VINCENT, Didier VINCENT)

Nous avons recueilli de nouvelles adhésions, rencontré et créé des liens avec plusieurs associations locales. Nous remercions le maire et ses adjoints pour leur chaleureux accueil.

Le 23 septembre au festival du Sud au nord à CERNY : (Marie-Josèphe MAZURE, Claude JAILLET, Régis SCUDERI, Monique VINCENT, Didier VINCENT, Franck BALSEIRO, Kévin BALSEIRO, Béatrice BALSEIRO, Pierre PORTE, Geneviève KIEFFER) Nous avons présenté un jeu sur « l'eau, un enjeu vital » dont les réponses figuraient dans l'exposition présentée sur notre stand.

Dans la mesure de nos possibilités nous acceptons les invitations qui nous sont faites, afin de présenter notre lutte de ces 15 dernières années et pour présenter des alternatives de façon à éviter tout projet de traitement des déchets qui serait polluant, et cela indépendamment de toutes couleurs politiques ou idéologiques des demandeurs.

F. Site Internet

Nous continuons à faire vivre le site tant bien que mal, le temps nous manque pour l'alimenter de façon régulière. Dès que nous en aurons l'opportunité nous essaierons :

- de relayer sur le site des informations, pétitions, conférences, manifestations... en rapport avec les objectifs de l'ADSE ou le compte-rendu de celles-ci en cas d'éléments nouveaux ;
- de documenter encore plus le site sur des alternatives que nous récupérons au fur et à mesure de nos actions.

Pour exemple de campagne :

l'ADSE a souhaité relayer l'initiative de Zero Waste France concernant l'incompréhensible "innovation" en matière d'emballage plastique. Effectivement, la majorité des nouvelles bouteilles de lait que l'on trouve dans les supermarchés ne sont plus recyclables, car elles sont constituées de PET opaque non recyclable. (Cf. campagne sur notre site).

Nous avons rencontré une nouvelle fois un problème de maintenance pour le site. Notre prestataire a fermé son entreprise et ne peut donc plus nous aider au fonctionnement de celui-ci. Nous avons reçu une proposition d'aide d'un bénévole (fils de Pascal GREMETZ) qui a commencé à nous conseiller.

Demande d'approbation du rapport moral.

Vote à l'unanimité

3. Rapport financier

Vincent IMBAULT donne l'état des comptes en 2017 (en annexe compte de résultat 2017 et bilan financier actif passif 2017).

Nous remercions toutes les personnes qui nous donnent des livres et des objets, mis en vente ou cédés à d'autres associations, mais toujours valorisés.

Ces comptes ont été certifiés exacts par nos trois vérificatrices. Madame Nicole BRILLANT, vérificatrice et comptable professionnelle, empêchée a demandé qu'on excuse son absence.

Je laisse la parole à Marie-José DELATOUCHE, également vérificatrice, qui confirme cette exactitude.

Demande d'approbation du rapport financier.

Vote à l'unanimité.

4. Montant de la cotisation 2018

De nombreuses personnes nous ont déjà transmis leur adhésion pour cette année et nous les remercions.

Nous proposons de conserver le même montant que les années précédentes : 2€, mais bien sûr il est possible de donner davantage. Cette somme, fixée à 2€ seulement par personne, permet à chacun de cotiser pour plusieurs membres de sa famille ou pour ses

amis. Plus l'ADSE aura de membres plus nos propositions, nos actions auront des chances d'aboutir.

Vote à l'unanimité.

5. Renouvellement de l'adhésion à ZERO WASTE France et à l'ONDEC

La décision a été prise en AG 2016, et renouvelée en 2017 de porter le montant de l'adhésion à Zéro Waste à 500€, c'est par leur intermédiaire que nous pourrions nous faire entendre auprès du Conseil régional d'Ile de France. Nous aiderons ainsi au développement des activités de la Maison du Zéro déchet. Nous tenons aussi à préciser que lorsque nous avons besoin de documentation nous faisons appel à leur service juridique ce qui nous permet de limiter les honoraires d'avocats et d'experts.

Les 28,29 et 30 juin se déroulera le festival « Zéro Waste France » auquel nous assisterons.

Monsieur Sébastien SAUZAY Président de l'ONDEC (Observatoire des nuisances de la décharge de Champigny) était venu pour témoigner de la vie des habitants de Champigny sur Yonne (89) qui subissent de terribles nuisances dues à une décharge, cela depuis 1981. Lors du CA du 21 juin il a été décidé d'adhérer en 2016 pour une cotisation de 100€.

Claude Jaillet: ils continuent à subir les grosses nuisances de la décharge. J'ai pu joindre M. SAUZAY, président de l'ONDEC et directeur de clinique à Champigny sur Yonne qui lui-même a précisé que l'opérateur COVED a été racheté par PAPREK. L'ONDEC a établi un dialogue avec le nouvel exploitant et semble avoir de meilleures relations.

L'expertise judiciaire demandée par le TGI plaide en faveur d'ONDEC. L'opérateur est dans l'obligation de mettre en place certaines procédures allant dans le sens de la réduction des nuisances.

Par contre, la population qui lutte contre les éoliennes ne soutient pas assez l'ONDEC qui se retrouve seule contre la décharge. Grand regret de M. SAUZAY.

Marie-Josèphe MAZURE: approbation du renouvellement et du montant de ces cotisations, vote à l'unanimité.

6. Budget prévisionnel 2018

Présenté par Vincent IMBAULT

En annexe

7. Renouvellement des membres du conseil d'administration et des vérificateurs

Marie-Josèphe MAZURE: comme chaque année nous renouvelons le tiers des membres.

Les candidats qui le désirent peuvent se présenter à l'assemblée.

Le nombre des candidatures étant égal à celui des sièges à pourvoir je vous propose de voter à main levée.

Vote à l'unanimité.

Les vérificatrices aux comptes sont élues depuis moins de 3 ans : aucun poste n'est à renouveler.

Le conseil d'administration se réunira fin juin pour l'élection du bureau.
La date et le lieu seront communiqués ultérieurement.

8. Propositions d'actions pour cette année 2018

Marie-Josèphe MAZURE : Participation aux manifestations associatives, certaines sont déjà passées.

L'Assemblée générale de Zéro Waste France le 17 mars

Claude JAILLET : un projet phare qui s'appelle « le défi, rien de neuf, pour d'autres modes de consommation » vient d'être lancé par Zéro Waste.

C'est important que nous soyons au festival Zéro Waste les 28, 29 et 30 mai à la Villette, PARIS. On en ressort très enrichi.

Un nouveau magazine papier « Socialter » a consacré tout un numéro au mouvement Zéro Waste.

Il y eu la création d'un réseau juridique bénévole, également la mise en place d'un lieu d'échanges où l'on partage les savoirs. L'action « bio-déchets » pour sauver le compost, la partie organique, des poubelles. Action pour demander l'augmentation de la taxe de mise en décharge, afin que les entreprises se dirigent vers les filières de recyclage et de réemploi. Action en faveur de la réduction de production de plastique. Un autre projet phare, l'ouverture de la Maison Zéro Déchet 3 rue Charles Naudy à PARIS, déjà plus de 7 600 visiteurs, on peut apprendre beaucoup dans les ateliers organisés par les bénévoles, on y vend des vêtements recyclés. Il a été relayé l'action contre les bouteilles en matériau non recyclable PET opaque et pourtant on assiste à une aberration, le développement de production et de vente de ces bouteilles nuisibles y compris dans les magasins bio.

Question de la salle : comment les détecte-t-on sur les chaînes de tri ?

Marie-Josèphe MAZURE : justement, on ne peut pas et si il y a trop de PET opaque parmi le reste de plastique le recyclage fonctionne mal. C'est ce que Zéro Waste nous a précisé : effectivement le PET est recyclable si sa proportion par rapport au PEHD est limitée ; l'apport massif de PET pose problème aux recycleurs.

Claude JAILLET : les actions à propos des déchets des "Fast food" comme Mac Do et tous les autres, un peu partout en France. La chargée de communication commence à se faire du souci sur l'image de l'entreprise. La France est le second pays du monde en nombre de Mac Do. Si ils pouvaient recycler leurs emballages ce serait bien, on n'en retrouverait pas sur les routes, au bord des champs ou dans la mer. Beaucoup de jeunes fréquentent ces restaurants "Fast food" qui ne montrent pas l'exemple en matière de recyclage ; tout le travail que l'on fait dans les écoles est mis à mal.

Marie-Josèphe MAZURE : il faudrait également que toute leur vaisselle jetable soit recyclable.

Claude JAILLET : pourquoi les petits restaurants agissent et pas les grosses chaînes ? Bon. D'autre part Zéro Waste a participé « au plaidoyer pour l'économie circulaire », ils ont été reçus par le conseiller du premier Ministre à Matignon. Cerise sur le gâteau Zéro Waste participe sur toute la France à l'élaboration des plans de prévention des déchets.

Marie-Josèphe MAZURE : nous avons travaillé aussi sur le plan d'élimination des déchets du bâtiment et des travaux publics, ce plan était très avancé avec une démarche volontaire au niveau du recyclage et de l'économie de matériaux et j'espère que le

nouveau plan tiendra compte de ce qui avait été retenu dans le précédent. Il pourrait servir contre le projet de décharge de la commune de CHAMPLAN.

Forum pour demain à Saint-Fargeau-Ponthierry le 6 mai

A prévoir.

Le Village des alternatives 9, 10 juin à Etampes : dans le cadre du tour de France "ALTERNATIBA" nous avons été sollicités pour une participation ; un appel à bénévoles a été lancé pour assurer une permanence.

Présentation par Océane, de l'AMAP de la Tour Penchée et de « A nous la cantine »

Océane : le tour "ALTERNATIBA" dure presque six mois, il s'agit de diffuser des idées comme quoi on peut changer les choses, c'est des combats c'est du temps des gens qui se sont investis, mais il y a des possibles. Montrer ce qui peut se faire sur le local. L'association "les colibris" participe, il y a des ateliers de Yoga, de la sophrologie, des AMAPS, apprendre à acheter différemment, ne pas être un simple consommateur.

Fête de la ferme « sa pousse » à Pussay le 10 juin

A prévoir.

Festival de Zéro Waste France les 28, 29, 30 juin

<http://www.festival.zerowastefrance.org/>

Action auprès des associations caritatives : les vêtements ou les objets non utilisés peuvent être repris par des entreprises qui permettront leur recyclage alors que très souvent ils partent sans tri à l'incinération.

Nos actions futures

Soutien des actions de Zéro Waste : nous vous proposons de relayer leur action auprès de Mac Donald, pour demander une meilleure gestion des déchets dans les différents restaurants du voisinage (emballages recyclables).

Bien sûr nous ne sommes pas contre cette entreprise qui fait travailler nos agriculteurs, mais nous voulons agir pour ne plus retrouver leurs emballages abandonnés dans la nature.

Une autre manière d'éviter qu'un nouveau projet polluant ne soit déposé est d'agir au niveau du SAGE Nappe de Beauce

Le commissaire enquêteur a tenu compte de notre contribution dans son rapport, pour éviter que des installations polluantes soient placées dans les zones particulièrement vulnérables.

Cependant, lors du vote, la présidente de la CLE du SAGE Nappe de Beauce a refusé de tenir compte de nos remarques sur les pollutions industrielles qui risquaient de se développer du fait de l'implantation d'ICPE sur les zones vulnérables au dessus de la nappe phréatique.

Elle a reporté la mise en place d'une réglementation spécifique lors d'une éventuelle révision.

Depuis le début de notre lutte contre le projet de décharge, la protection de la Nappe phréatique de Beauce a été un argument essentiel :

- toutes les études hydrogéologiques en particulier celle de M. BENOÎT, hydrogéologue agréé qui était convaincu de l'existence d'une pollution due à l'ancienne gadoue ;

- ces actions ont contribué à montrer notre crédibilité et notre volonté de défendre l'eau au delà du niveau local, ce qui nous a acquis de nombreux soutiens.

Cette défense de la qualité de l'eau est d'ailleurs inscrite à l'article 1 de nos statuts : « Défendre l'environnement... sur le territoire de Saint-Escobille et... alentour qui pourraient voir remises en cause leurs caractéristiques... environnementales du fait des projets qui pourraient être réalisés ».

Claude JAILLET explique que l'article 2 de nos statuts nous permet sans crainte d'engager des actions en faveur effectivement de la protection de la Nappe phréatique de Beauce mais aussi de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et animale.

Il rappelle que les analyses de l'eau que l'ADSE a fait effectuer par deux laboratoires dont l'un accrédité COFRAC ont révélé que l'eau distribuée dans les foyers de nos villages comprenait des substances d'origine industrielle préoccupantes pour la santé : hydrocarbures, toluène, éthylbenzène, xylènes, tétrachloroéthylène, trichloréthylène... Il ajoute que chaque jour, les habitants dont beaucoup d'enfants boivent cette eau. Nous ne pouvons le passer sous silence, nous sommes confrontés à un problème de conscience.

Marie-Josèphe MAZURE : je vous propose d'intervenir à nouveau auprès de la CLE du SAGE pour demander une révision du document qui prenne en compte nos remarques et nos propositions, c'est pourquoi nous avons mis cette somme de cinq mille euros dans notre budget prévisionnel.

Gregory COURTAS : l'ADSE est une association qui a des compétences et qui a aussi une grande expérience. La qualité de l'eau aujourd'hui est devenu un enjeu environnemental de santé publique, sur tout le territoire il faut mettre autour de la table des associations, des élus, des collectifs, l'ARS nous prévient que nous avons des soucis avec des concentrations pour certaines molécules chimiques telle que l'atrazine.

Je ne veux effrayer personne, mais les seuils sont « limite ».

Il y a un travail urgent à faire. On récupère la pollution d'il y a vingt ans.

Sur les 120 m³ par ménage en moyenne, 70 m³ sont consacrés pour des chasses d'eau, des vaisselles, de l'arrosage, etc... Seulement 5% est utilisée pour la consommation.

Marie-Josèphe MAZURE : êtes-vous d'accord pour que notre association intervienne à nouveau auprès de la CLE du SAGE pour demander une révision du document qui prenne en compte les remarques que nous avons déjà formulées lors de la précédente Enquête Publique et pour cela il sera nécessaire d'avoir des frais d'études, c'est le but des cinq mille euros que nous avons mis dans le budget prévisionnel.

Vote : Pour à l'unanimité moins deux abstentions (Messieurs Jean-François MINIER et Yves VILLATE élus de Saint-Escobille).

9. Questions diverses

Livre de Léa SEBASTIEN

Léa SEBASTIEN qui a rédigé pour nous un mémoire présenté aux enquêtes publiques en 2007 et 2008, a participé à la rédaction d'un livre intitulé :

« **Résister aux grands projets inutiles et imposés** » dans lequel elle a présenté notre lutte.

Nous vous proposons de faire une commande groupée de ce livre, pour les personnes intéressées.

Courrier de Jean-Pierre RICCIO ancien président de l'association « Pour Vivre Sans Décharge »

Après leur victoire les membres de cette association nous ont désigné pour bénéficier d'une partie de leur reliquat financier et nous ont envoyé plusieurs exemplaires du livre qui décrit leur lutte.

Lecture du courrier

Un exemple à suivre

Rémi RENARD, membre de notre association, a lancé la marque de vêtements ECCLLO éthiques et confectionnés en France.

ECCLLO a 4 objectifs :

- Avoir le moins d'impact environnemental et social ;
- Contribuer à l'économie locale et aider au maintien d'un savoir-faire français
- Être juste dans nos prix ;
- Créer des vêtements originaux.

Des vêtements confectionnés en France à partir de rouleaux de tissus non utilisés.

En vente sur le site Internet : <https://ecclo.fr>

Marie-Josèphe MAZURE : avant de terminer cette réunion, y a-t-il des personnes qui souhaitent intervenir ?

Yann SAUVAT : Free a installé, il y a très peu de temps des antennes sur le château d'eau qui jouxte l'école de Châlou Moulineux. Il faut qu'on puisse avoir la 4G partout à n'importe quel prix et donc pour notre cas, les responsables nous affirment qu'il n'y a aucun problème ; tout est aux normes, tous les dispositifs sont sécurisés, ça peut rappeler ce discours aux personnes de l'ADSE à qui on voulait imposer une décharge qui était entièrement sécurisée. Ce qui est étrange, c'est que l'ANSES préconise de faire très attention avec les enfants, on ne sait pas ce qu'est l'impact sanitaire, on recommande d'utiliser le portable le moins possible et là on nous met un dispositif au-dessus de la tête, six à huit heures par jour au-dessus des enfants. On ne mesure pas concrètement les conséquences de cette chose-là. A Saint Cyr L'école dans le 77, il y a eu onze cas de cancer dans l'école, les antennes ont été retirées. Tout ce qu'on nous dit c'est que ce n'est pas grand chose. Mais on sait que dans le voisinage des antennes, il y a des problèmes de sommeil, d'acouphène, d'arythmie cardiaque aussi bien pour les adultes que pour les enfants, ça joue sur la reproduction cellulaire, l'hypersensibilité aux ondes, il y a des gens qui ne peuvent plus vivre avec des portables, avec toute la WIFI. Evidemment c'est un gadget à la mode, tout le monde a son smart phone dans la poche, sauf moi parce que je suis anti-portable radicalisé. L'association PRIARTEM est venue à l'école pour une réunion publique. Et on continue, je ne vais pas parler de la situation avec la municipalité, parce que on lave son linge sale en famille, tout ce qu'on demande simplement, c'est l'application du principe de précaution. Dans le collectif, on a décidé qu'on allait s'en prendre directement à FREE, on a fait une affiche FREE n'aime pas les enfants. Qu'est-ce que ça veut dire de mettre ses enfants, six, sept, huit heures par jour devant des écrans pour être tranquille ?!

Béatrice BALSEIRO : juste un mot pour compléter, les compteurs communicants sont en train d'arriver dans nos villages, mais bien sûr on ne fait pas de réunion publique pour

prévenir les habitants. On va être mis devant le fait accompli.

Jean Pierre LIENASSON : mais on peut les refuser. Si, il est sur le trottoir ils peuvent le changer sans vous le demander. D'autre part il y a en ce moment à PARIS une exposition de quinze fabricants « made in France » qui font partie de l'économie circulaire.

Claude JAILLET : juste une question, pourquoi changer les compteurs, alors que ceux que nous avons fonctionnent très bien. L'Allemagne n'en veut pas, dans d'autres endroits on les enlève, ce que l'on est en train de faire est aberrant, remplacer ces compteurs va occasionner des déchets en grande quantité.

10. Conclusion

Je renouvelle mes remerciements à tous ceux qui sont venus ce soir soutenir les actions que nous avons menées ensemble pour défendre la santé et l'environnement de nos villages. Ensemble, nous espérons avoir contribué à la prise de conscience qu'en se défendant localement, nous participons à faire avancer une meilleure gestion des déchets plus respectueuse de l'environnement.

Même si le danger de la « décharge », semble s'être éloigné, continuons d'être solidaires, dans nos villages et bien au-delà, comme nous l'avons été dans les moments difficiles pour défendre la santé et l'environnement de toutes et tous.

Et pour terminer, et fêter notre victoire, je vous invite à partager ensemble le pot de l'amitié.

PS : *Les pièces en annexe peuvent être consultées sur simple demande auprès du bureau de l'ADSE.*

La Présidente,
Marie-Josèphe MAZURE

La Secrétaire,
Béatrice BALSEIRO